

Marchés du carbone. À qui profitent-ils ?

Mots clés: carbone, climat, réchauffement

Les crédits carbone ont été développés pour lutter contre le changement climatique. Mais les systèmes fondés sur cet outil profitent-ils réellement aux petits producteurs pauvres, ou offrent-ils simplement aux riches le moyen de blanchir leur empreinte carbone ?



Auteur(s): Geoffrey Kamadi • Angella Nabwowe • Fidels Zvomuya

Date de publication: 2012

Catégorie(s): Processus REDD et climat

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord Kivu • Sud Kivu • Maniema • Katanga • Kasai Oriental • Kasai Occidental • Bas Congo

Partenaire(s): CTA

Nombre de pages: 3

Identification: F-EPCJ-N2-1



D'un côté, de petits exploitants rémunérés pour adopter des pratiques plus durables. De l'autre, des entreprises polluées désireuses de compenser les dommages causés. Le concept séduit, mais le débat fait rage: ces terres agricoles d'Afrique risquent d'être transformées en « exploitations de carbone » réservées aux pays riches. Cela « pourrait favoriser les accaparements de terres », selon certains. À qui profitent donc les crédits carbone ?

L'idée est séduisante. De petits exploitants et des communautés forestières adoptent des pratiques plus durables et, en retour, sont récompensés par des paiements comptants. Parallèlement, de l'autre côté du globe, des entreprises et autres pollueurs désireux de compenser les dommages qu'ils causent achètent des crédits carbone pour financer ces systèmes. Dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) inscrit au protocole de Kyoto, les pays industrialisés peuvent réaliser une partie de leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) en achetant des crédits carbone ou en participant, dans les pays en développement, à des initiatives de compensation qui diminuent ces émissions.

Le terme de « compensation des émissions de carbone » décrit un système par lequel les émissions de GES d'une activité sont compensées par l'instauration, peu importe où, d'une autre activité qui soit prévient le dégagement d'émissions en quantité similaire, soit retire de l'atmosphère une quantité équivalente de GES. La prévention d'émissions se voit assigner une valeur financière, négociable sur les marchés du carbone.

Ce dispositif de compensation est une création tout à fait artificielle. Il permet d'échanger un bien invisible et intangible - le carbone stocké -, dont le prix fluctue en fonction de

l'offre et de la demande comme pour tout produit tangible. Mais, alors que les compensations se développent, le système suscite un vif débat. Selon certaines critiques, la négociation des crédits carbone n'est qu'un moyen pour les pays industrialisés de se racheter une conscience sans que les avantages profitent aux communautés pauvres. Plusieurs dénoncent le danger de voir transformer les terres agricoles d'Afrique en « exploitations de carbone », destinées à éviter aux pays riches d'avoir à réduire leurs émissions de GES. Cette stratégie pourrait favoriser les accaparements de terres, avertissent des organisations de la société civile, un risque qui a fait parler lors de la conférence de Durban sur le climat en décembre 2011. « Le danger qui menace l'agriculture est profond: le risque est réel de voir toujours plus d'accaparements de terres et de voir se développer les monocultures pour la seule récolte de crédits carbone », explique Helena Paul de l'ONG pour la protection de l'environnement EcoNexus.

Avec le MDP, des milliards de dollars sont dégagés pour financer des initiatives atténuant les émissions de GES. Pourtant, jusqu'ici, bien peu d'argent est allé à l'agriculture. Les règles du MDP autorisent les projets de boisement ou reboisement, mais pas les projets agricoles.

Effacer les empreintes

À ce jour, les pays ACP ont été largement ignorés, les échanges mondiaux totaux visant à compenser les émissions de carbone étant dominés par l'Asie et l'Amérique du Sud.



N.-K. Mungania et un agent du programme TIST mesurent des arbres, sources de crédits carbone (Kenya).

Parallèlement au marché du carbone associé au MDP, un secteur volontaire du carbone se développe, semblant offrir plus de perspectives à l'agriculture. De nombreuses organisations privées et individus s'engagent volontairement dans des projets de séquestration du carbone pour réduire leurs émissions. En payant une certaine somme, vous pouvez compenser l'empreinte carbone de votre entreprise et, en conséquence, améliorer votre image. Les compagnies aériennes invitent de plus en plus les voyageurs à payer une faible taxe compensant les émissions générées par les vols. Et on assiste ces dernières années à un essor du marché des compensations volontaires de carbone, avec plus de 50 sociétés partout dans le monde, surtout en Europe et aux États-Unis. Ce marché est dominé par les petits projets forestiers, suivis par les programmes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Les opposants à ces compensations estiment que les coûts élevés des transactions détournent les rares fonds disponibles, nécessaires à l'adaptation urgente des infrastructures. Car pour les petits exploitants, les retombées sont souvent minces. On estime à plus de 1 million \$ US (765 000 €) les coûts du projet kényan Smallholder Agriculture Carbon Finance, toute première initiative visant à vendre les crédits carbone des terres agricoles en Afrique. En retour, les agriculteurs concernés devraient être dédommages à hauteur de 1 \$ US (0,76 €) par hectare et par an. « Ces crédits carbone ne généreront pour les agriculteurs que de faibles recettes tout en permettant aux plus gros pollueurs de continuer à polluer », analyse Steve Suppan de l'Institut pour la politique agricole et commerciale (IATP), basé aux États-Unis.

Planter des arbres peut paraître une façon relativement simple d'atténuer les émissions. Mais face au processus, rigoureux, de validation qui implique, s'agissant des forêts, de calculer la capacité des arbres à stocker le carbone et de prouver l'efficacité du programme envisagé, nombre de systèmes de compensation sont devenus très complexes. Le processus de validation du MDP requiert notamment une tenue méticuleuse des comptes. Le marché volontaire n'est pas réglementé et une multitude de normes et de procédures ont vu le jour. Autant certaines améliorations récentes peuvent favoriser l'expansion du marché volontaire, autant des exigences trop strictes risquent d'alourdir les coûts de transaction, en particulier pour les petits projets.

Quantifier le stockage du carbone

Un obstacle majeur à l'engagement massif du secteur agricole dans les échanges de carbone est l'absence de méthode fiable pour calculer la quantité de carbone que les agriculteurs retirent de l'atmosphère en adoptant ces pratiques. Restaurer de vastes étendues d'herbages dégradés retirerait plusieurs gigatonnes de carbone de l'atmosphère. C'est ce que disent les experts. Or, jusqu'à présent, les programmes de crédit carbone s'intéressent fort peu aux systèmes basés sur les pâturages, notamment à cause de la difficulté qu'il y a à mesurer la quantité de carbone piégée. En 2011, la FAO a mis au point une méthode pour surmonter cet obstacle. « Nous pensons avoir résolu le problème et proposons aux éleveurs qui investissent dans la restauration des pâturages un moyen fiable de prouver qu'ils séquestrent des quantités mesurables de carbone et financent leurs activités grâce aux fonds dédiés », témoigne Pierre Gerber, spécialiste des questions d'élevage. Ce système combine la mesure directe du carbone séquestré et une modélisation informatique. Il en résulte un outil fiable mais aussi abordable pour estimer la quantité d'émissions de GES retirées de l'atmosphère grâce à cette nouvelle gestion.



Au Mali, on plante des acacias qui généreront des crédits carbone.

Les TIC offrent aussi des solutions de surveillance et de vérification. Les systèmes d'information géographique (SIG) en particulier sont très utiles, autorisant les petits producteurs à participer à des programmes d'échanges de carbone internationaux. Les

communautés forestières de Guinée-Bissau, du Mali, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Sénégal et de Tanzanie utilisent des smartphones équipés du logiciel libre CyberTracker pour enregistrer les données relatives à la plantation d'arbres.

Au Kenya occidental, des chercheurs s'attachent à développer une méthode sûre, servant à prévoir le volume de carbone stocké dans les arbres. Shem Kuyah, maître de conférences à l'Université d'agriculture et de technologie Jomo Kenyatta, a établi une équation qui s'avère efficace à 90 % pour déterminer la biomasse dans les arbres, tant au-dessus du sol qu'au niveau des racines. Une fois la biomasse connue, on peut calculer la quantité de carbone stockée par arbre ou par hectare.

Une autre approche qui gagne du terrain - et vise à ce que les programmes de compensation du carbone profitent plus aux petits producteurs et aux communautés rurales - consiste à associer séquestration du carbone et adaptation des pratiques agricoles et rurales. Elle aide ainsi les communautés les plus vulnérables à s'adapter aux effets du changement climatique. Grâce à ces dispositifs, les crédits carbone au lieu d'être une fin en soi incitent les agriculteurs à améliorer leur gestion.

Bénéfices ajoutés

En Ouganda, le projet de réhabilitation forestière contribue à enrayer la déforestation des parcs nationaux Kibale et du mont Elgon en plantant des essences autochtones et en enseignant aux communautés locales la valeur de la conservation. Outre qu'elles séquestrent le carbone, ces activités préservent la biodiversité locale et protègent les espèces sauvages menacées. Elles ont d'ores et déjà permis de restaurer 3 500 hectares. Le projet kényan Smallholder Agriculture Carbon Finance, qui récompense les exploitants capturant le carbone, comprend deux volets. Il permet, d'une part, d'aider quelque 60 000 petits producteurs à tirer des recettes supplémentaires de la séquestration de carbone, mais également d'accroître le rendement des cultures par le biais d'une gestion durable des terres agricoles. Les exploitants peuvent choisir entre différentes techniques, dont le paillage, le compostage, l'agroforesterie et la gestion des résidus de récolte ou du fumier. On les encourage à adopter des cultures de couverture comme le Desmodium, qui retiennent l'humidité et favorisent la production d'azote. Les sols fertiles capturent plus de carbone.



Une productrice arrose de jeunes plants (programme TIST, Kenya).

Les projets de compensation volontaires concernent diverses zones agro-écologiques et différentes utilisations des terres. Au Soudan, un programme communautaire pour la séquestration du carbone restaure les parcours alors qu'au Kenya occidental le projet de gestion intégrée des écosystèmes cherche à renforcer la lutte contre l'érosion et à améliorer la gestion des bassins versants du lac Victoria. Cette initiative encourage l'agroforesterie et d'autres techniques de gestion des sols qui piègent le carbone et rapportent des crédits carbone aux communautés locales. Au Mozambique, le Projet carbone de la communauté de Nhambita représente, pour les communautés locales, une source grandissante de produits ligneux ou non ligneux, tirés des forêts restaurées. Et parce qu'il vend des crédits carbone à des entreprises britanniques, il stimule aussi les revenus de ces communautés. Chaque ménage participant reçoit 242,60 \$ US (185 €) comptant par hectare durant les sept années que dure le projet.

La sécurisation foncière est cruciale pour les plans de séquestration du carbone. Dans les pays ACP, les régimes fonciers sont souvent mal définis ou menacés. Or sans système clair, nul ne peut s'engager de façon crédible à séquestrer le carbone. Les droits fonciers relatifs à la terre, à l'eau, aux arbres ou aux pâturages étant fréquemment partagés, une action collective s'impose si l'on souhaite modifier la gestion de ces ressources. Les experts affirment qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les organisations locales existantes pour faciliter l'action collective.

Tous les programmes de compensation du carbone ne progressent cependant pas comme prévu. Au Mali, un projet ambitieux visant à planter 10 000 hectares d'acacia et à séquestrer 500 000 tonnes de dioxyde de carbone d'ici 2017 a pris beaucoup de retard : les jeunes arbres se développent lentement dans ces conditions arides. Dans le village de Dialoubé, ils sont encore loin d'avoir atteint les 1,3 m de hauteur et 2,5 cm de diamètre nécessaires pour prétendre aux crédits carbone.

En Afrique de l'Est, le programme international TIST en Tanzanie dédommage les agriculteurs le temps que leurs arbres croissent pour séquestrer une quantité suffisante de carbone. Les exploitants touchent ainsi une petite avance par arbre vivant et par an, en attendant de tirer profit des crédits carbone. « C'est un travail de longue haleine », conclut Ben Henneke, président du programme. « Les agriculteurs se rendent vite compte qu'ils cultivent une culture dont les avantages à l'échelle locale sont nombreux - tout en leur assurant des revenus. »

Dossier rédigé avec la collaboration de
Geoffrey Kamadi (Kenya),
Angella Nabwowe (Ouganda)
et Fidelis Zvomuya (Afrique du Sud).

© CTA, reproduction autorisée
à des fins non commerciales
- excepté les illustrations -
à condition de citer la source.